



Estimation dommage interets

Par **JulesK**, le **11/12/2016** à **14:10**

Bonjour,

Je vous écris car j'aimerais être éclairé par rapport à une affaire en cours.

Il y a 2 ans j'ai été violemment agressé par une personne X. (Je tiens à préciser que X avait déjà agressé similairement une autre personne 3 ans auparavant).

X a été condamné a 1an de prison "ferme aménageable" et 1an avec surcis suivis de 3ans de mise à l'epreuve.

Bilan pour moi : 2 trauma cranien, perte de l'odorat et 31 jours d'itt.

2 ans après, le procès est toujours en cours avec confirmation d'un medecin designé par le tribunal de la perte partielle de l'odorat.

Cependant, recemment X à encore agressé une tierce personne et cette fois X a pris 17 mois de prison dont 2 avec surcis.

Alors que X était en surcis.

Mon procès n'étant par terminé, je voudrais savoir si vous aviez une idée de combien je pourrais réclamer en dommages et intérêts ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le **11/12/2016** à **15:51**

Bjr,

Seul un expert est capable de chffrer cela après examen.

Par **JulesK**, le **11/12/2016** à **18:04**

Savez vous si il existe des jurisprudences similaire ? Ce qui est réclamé en général ?